

Circonscription de Niort-St Maixent

Procès verbal du conseil d'école du 9 novembre 2023

Début de séance à 18h00

<p><u>Représentants des parents d'élèves</u></p> <p><u>Titulaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Marion DURAND - Mme Lydie THOMAZEAU - Mme Cynthia GRANGEON - Mme Françoise BENKO (excusée) <p><u>Suppléante (voix consultative)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Natacha DURAND - Mme Mireille PIGNON 	<p><u>Enseignants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Aurélie RAVENEAU - Mme Hélène COUE - Mme Sophie CHATELLIER - Mme Clémence GACHET <p>Excusées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Christine HERVE - Mme Emmanuelle GODARD - Mme Morgane SEMERDJIAN <p><u>RASED</u></p> <p>Excusées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Estelle DEBIAIS, psychologue scolaire - Mme Elodie LIEGEOIS, maîtresse E 	<p><u>Municipalité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Marie NAUDIN, Pamproux <p><u>SIVU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Christine HEINTZ , présidente (excusée) <p><u>DDEN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Yannick BERTIN <p><u>IEN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M Nicolas MURZEAU (excusé) <p><u>APE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M Aurélien ANDRE (président)
---	--	---

Secrétaire de séance : Marion DURAND

Ordre du jour

Après une présentation de tous les membres présents au Conseil d'Ecole, Mme Coué a présenté l'ordre du jour.

- Présentation des membres du nouveau conseil d'école et désignation du secrétaire de séance
- Bilan financier de la coopérative scolaire 2022-2023
- Effectifs et répartition à la rentrée 2023
- Bilan des élections de représentants des parents d'élèves
- Règlement intérieur 2023-2024 : proposition(s) de modification(s) ; Vote ; charte de laïcité annexée
- Sécurité à l'école : PPMS et exercices incendie
- Bilan des résultats aux évaluations nationales repères de CP, CE1 et CM1 rentrée 2023
- Projet d'école : Axes principaux et présentation des projets pédagogiques
- Présentation des APQ : Activités Physiques Complémentaires
- Phare : Programme de lutte contre le Harcèlement à l'Ecole
- Travaux et équipement
- Informations diverses : APE ; Photos scolaires ; bilan action ; 11 novembre
- Questions diverses

I – Installation du Conseil d'école

En raison de la sortie du RPI à la rentrée 2023, Mme Coué installe le conseil d'école en rappelant la composition, le rôle et les modalités de fonctionnement du conseil.

Composition du conseil : Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- la directrice de l'école, présidente.
- deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal)
- les maîtres de l'école, les maîtres remplaçants, un des maîtres du RASED
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école (DDEN)
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Chacun de ces membres peut être amené à délibérer sur les points à l'ordre du jour. Pour délibérer valablement, le CE doit réunir au moins la majorité plus un membre. En l'absence de ce quorum, le CE ne peut pas se tenir. Il est alors convoqué dans les quinze jours et siègera quel que soit le nombre de ses membres présents.

Les autres personnes pouvant être présentes assistent avec voix consultative (voix non comptabilisée dans les votes) aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant.

Les membres du CE ainsi que les personnes assistant aux conseils d'école sont liés par une obligation de réserve absolue quant aux points évoqués mettant nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne.

Rôle du conseil : Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Sur proposition du directeur de l'école :

- Adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- Vote le règlement intérieur de l'école;
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école (ex : restauration, hygiène, Liaison école-collège, Rased, ..)

Prochains conseils : Lundi 11 mars et jeudi 20 juin 2024

II – Bilan des élections de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023.

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	129
Nombre de votants	86
Nombre de bulletins blancs ou nuls	13
Nombre de suffrages exprimés (S)	73
Taux de participation	66.67%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	4
Quotient (S/N)	18.25

Sur 129 parents, 86 parents ont voté, soit un taux de participation de 66, 67%. Il y a eu 13 bulletins blancs ou nuls.

Une liste de 6 parents s'est présentée et a été élue :

Titulaires : Mme Durand Marion, Mme Thomazeau Lydie, Mme Grangeon Cynthia et Mme Benko Françoise
Suppléantes: Mme Durand Natacha et Mme Pignon Mireille.

Mme Coué remercie vivement les parents d'élèves élues qui se sont mobilisées pour la préparation du matériel de vote et pour leur présence au dépouillement.

III – Budget de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

La coopérative scolaire de Pamproux est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) pour l'année 2023-2024. En voici le **compte rendu financier**. La comptabilité est disponible sur demande.



OCCE des Deux-Sèvres Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2022 - 2023



Coopérative Scolaire de l'École Élémentaire, à PAMPROUX (79 800), 1 rue du Dr Schweitzer
(079-00237)

Compte : Crédit Agricole 56008618041 - (mutualisé)

Mandataire : Hélène COUE. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>			
6070 0008	Achats d'objets à revendre	5 527,11	7070 0008	Ventes d'objets	9 177,79
6168 1008	Assurances	25,00	7080 0008	Activités éducatives	544,00
6181 0008	Activités éducatives	17 842,63	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	849,00
6270 0008	Frais bancaires	19,57	7551 0008	Contributions participatives	772,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 79	230,00	7551 1008	Subventions d'associations	1 986,20
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	1 724,34	7562 0008	Participations des familles	11 224,83
6800 0008	Biens durables	27,84	7700 0008	Recettes exceptionnelles	1 047,15
Total des charges (A) :		25 396,49	Total des produits (B) :		25 600,97
Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : 204,48					

Bilan simplifié au 31 Août 2023

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>				
Soldes des comptes au 31/08/2023						
512	Crédit Agricole (1)	1 090,96	110	Report à nouveau au 1.09.2022 :	886,48	
514	Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2022			
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2023 :			204,48
478.1 Erreur débitrice :		0,00	478.2 Erreur créditrice :			0,00
Total de l'actif :		1 090,96	Total du passif :			1 090,96
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.						

IV – Rentrée 2023 : effectifs - répartition – équipe pédagogique

Equipe pédagogique :

- Départ de Mme Solty Marie-Hélène et arrivée de Mme Semerdjian Morgane.
- Temps de décharge :

Mme Coué, en tant que directrice, a une journée de décharge toutes les semaines, le mardi et est MAT (Maître d'Accueil Temporaire) pour cette année 2023-2024. Mme Coué accueille des stagiaires de l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education – Niort). Ce sont des étudiants en 1ère année qui découvrent et préparent le métier d'enseignant. Deux stagiaires ont été accueillies une semaine en octobre et reviendront en mai ; une autre stagiaire viendra 15 jours en novembre.

Mmes Raveneau, Chatellier et Godard sont à temps partiel.

Effectifs et répartition

Au 9 novembre, l'école comptabilise 75 élèves. Malheureusement, deux familles ont déménagé : trois radiations ont donc été effectuées pour des raisons personnelles et professionnelles.

Les classes sont constituées comme suit :

- 17 CP-CE1 : Mmes Sophie Chatellier et Emmanuelle Godard
- 18 CE1-CE2 : Mmes Aurélie Raveneau et Christine Hervé
- 15 CE2 : Mme Semerdjian (arrêt maladie) remplacée par Mme Gachet, retour envisagé en janvier à mi-temps.
- 25 CM1-CM2 : Mmes Hélène Coué et Emmanuelle Godard (assure la décharge de direction)

L'équipe éducative est constituée, également :

- d'une enseignante remplaçante rattachée à l'école : Mme Clémence Gachet
- d'Accompagnantes des Elèves en Situation de Handicap (AESH) : Véronique Thiot (3 élèves : CE1, CE2, CM2), Cécile Prévotel (1 élève CE1) et Mylène Brunet (1 élève de CE2)

RASED (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés)

Le RASED est un partenaire important puisqu'il intervient régulièrement dans nos écoles.

Il est composé de Madame Elodie Liégeois qui est maîtresse ADP (aide à dominante pédagogique) et de Madame Estelle Debiais (Psychologue scolaire). Le réseau n'est pas complet sur le secteur puisqu'il n'y a pas présence de maître ADR (aide à dominante rééducative). Cependant, il est possible de faire appel à la maîtresse ADR du département, Mme Karine Richet qui pourrait intervenir sur notre secteur.

Les missions du RASED, en ce début d'année, sont, d'identifier avec les enseignantes, les besoins des élèves à travers des évaluations nationales repères (notamment dans les domaines de la lecture) sur le cycle 2 et 3. Il s'agira ensuite de proposer des aides en co-interventions au sein des classes, sur un temps massé. Les classes prioritaires sont celles du cycle 2.

Entre novembre et décembre, Mme Liégeois a mis en place plusieurs projets avec l'équipe :

- projet grapho-moteur avec les classes de CP-CE1 et CE1 : des groupes de niveau sont constitués en mélangeant les classes ; chaque groupe a son parcours. L'objectif est de passer par le corps pour conscientiser.
- projet travaillant sur les fonctions éducatives pour la classe de CE2
- projet axé sur la fluence de lecture avec les CP, CE1 et CM1-CM2

Pour information : les CE2 de Mme Raveneau ne sont dans aucun projet. L'équipe n'a pas ciblé ce groupe pour l'un de ces projets.

V - Règlement intérieur

Lecture du règlement.

La charte de la Laïcité expliquée aux enfants est annexée au règlement intérieur et sera disponible sur le site de l'école.

En raison de la sortie du RPID, le règlement intérieur doit être modifié.

Les membres du conseil d'école ont procédé au vote à main levée.

Le règlement 2023-2024 est adopté à l'unanimité le jeudi 9 novembre 2023. Il sera disponible sur le site de l'école. Les parents devront signer un coupon indiquant qu'ils ont pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de la Laïcité.

VI - Sécurité : Incendie et PPMS

Rappel de la réglementation pour une année scolaire :

- 3 exercices incendie (1er en septembre ; 2ème avant Noël et 3ème avant la fin de l'année)
- 3 exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté : un attentat-intrusion avant les vacances d'automne ; un confinement suite à un risque majeur ; un dernier exercice intrusion ou risques majeurs). Deux documents sont remis à jour chaque année, dans chaque école: un pour les risques Attentat – Intrusion et un pour les autres risques majeurs (inondation, séisme, tempête...). Des exercices sont également organisés afin d'adopter le bon comportement : évacuation, confinement, mise à l'abri...

Incendie : L'exercice a été déclenché le mardi 9 octobre par Dany Faucher et Mickaël Pignon (agents communaux). Il s'est très bien déroulé. Une évacuation réussie en 1 min 15 sec. Les enfants ont acquis de bons réflexes. Le rassemblement s'effectue dans la cour, devant l'ancien logement de fonction.

PPMS : L'exercice anti-intrusion qui consiste à se cacher dans différents lieux de l'école en fonction des classes a été effectué le vendredi 13 octobre. Les CP restent dans leur classe. Les CE1 se déplacent vers les toilettes intérieures, les CM1-CM2 se dirigent vers la salle pédagogique ; les CE2 restent dans leur classe.

Les enfants sont restés silencieux 10 min, dans leur cachette. Des points vont être néanmoins revus.

VII – Bilan des résultats aux évaluations nationales repères CP-CE1 et CM1

Pour cette rentrée 2023-2024, tous les élèves de CP, de CE1 et de CM1 ont passé des évaluations nationales concernant les domaines fondamentaux : le français et les mathématiques. L'objectif est de permettre de mieux répondre aux besoins des élèves. Les exercices proposés doivent être réalisés dans un temps donné. Les résultats ont été saisis dans une application avec une correction automatisée. Chaque enseignant relève des résultats par élève, pour le groupe classe et va recevoir chaque famille.

L'équipe enseignante s'est réunie, notamment avec Elodie Liégeois du RASED, pour adapter son enseignement et mettre en place une différenciation sur tous les élèves. Cela donne lieu à de la prévention (prévenir l'apparition des difficultés) et de la remédiation (répondre à un besoin spécifique sur les élèves ciblés). Au sein de la classe, la différenciation est mise en place pour adapter au besoin de l'élève. En outre, ces élèves peuvent bénéficier d'une prise en charge par le RASED. Les familles sont alors averties.

CP (13 élèves) : Dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants.

Compétences réussies en français : reconnaître les différentes écritures d'une lettre ; connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent ; manipuler des phonèmes

Compétence réussie en mathématiques : lire des nombres entiers.

Compétences chutées en français pour certains élèves : comprendre des phrases lues par l'enseignant ; comprendre des textes lus par l'enseignant ; comprendre des mots lus par l'enseignant ; manipuler des syllabes

Compétences chutées en mathématiques pour certains élèves : quantifier des collections ; écrire des nombres entiers ; résoudre des problèmes ; reproduire un assemblage ; placer un nombre sur une ligne graduée ; comparer des nombres

CE1 (13 élèves)

Français : Les **compétences les mieux réussies** sont : comprendre des mots et des phrases lues à l'oral ; comprendre des textes lus ; écrire des syllabes. La lecture à voix haute de mots et de phrases est plutôt réussie.
- **Points faibles à travailler :** comprendre des phrases lues seul ; écrire des mots ainsi que la fluence de lecture.

Maths : Dans l'ensemble, les résultats sont moyens pour une majorité des élèves, voire faibles pour certains profils.

Points forts : Lire et écrire des nombres entiers ; calculer mentalement ; placer un nombre sur une droite graduée ; reproduire un assemblage.

Compétences très chutées : résoudre des problèmes ; additionner et soustraire.

CM1 (12 élèves) : Il s'agit d'évaluations nouvellement mises en place, depuis cette rentrée 2023.

Français

- **Points forts :** comprendre un texte lu ; comprendre des textes à l'oral ; accorder l'adjectif et le nom ; savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille

- **Points faibles :** reconnaître les principaux constituants d'une phrase ; écrire des mots (orthographe)

Compétences chutées : accord sujet-verbe et la fluence

La fluence de lecture est très chutée. Ce qui explique la mise en place d'un projet particulier sur la période novembre-décembre avec Mme Liégeois.

Mathématiques :

- **Points forts :** écrire des nombres entiers et placer sur une droite graduée.

Compétences chutées : mémoriser des procédures, des faits numériques, poser et calculer (multiplication), poser et calculer, résoudre des problèmes

Le calcul mental était très compliqué en raison du chronomètre.

Pour réduire les difficultés, l'équipe met en place des projets avec le RASED ; de la différenciation et de la remédiation pour les élèves à profil et fragiles.

VIII - Projet d'école : axes principaux et présentation des projets pédagogiques

Le dernier projet d'école a été écrit pour 3 ans et date de 2018-2021.

Pour rappel, le projet d'école s'établit autour de 3 ambitions, à savoir :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables
- Ambition 2 : Accompagner l'élève
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

En raison de la sortie du RPID, le projet d'école doit être réécrit. Il sera travaillé en janvier-février 2024 et présenté au 2ème conseil d'école, en mars 2024.

Pour information : le projet d'école est sous-jacent à une évaluation d'école.

Actions communes

Pour information :

La Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre prend en charge les transports vers le centre aquatique Aqua Severa des élèves de CE2 et de CM.

➔ **Pour construire le parcours citoyen de l'élève et des apprentissages durables à travers des projets.**

x USEP

Les 4 classes sont adhérentes à l'USEP et participent aux activités de la circonscription, du département et des actions nationales.

L'USEP accompagne l'équipe en mettant à disposition des ressources numériques et du matériel. En outre, l'école voit son engagement récompensé par la labellisation « Génération 2024 » depuis 3 ans.

L'ensemble des classes seront impliquées dans l'action « Uni'vers 2024 » qui comprend 3 temps forts sur l'année scolaire :

- La **Journée nationale du sport scolaire (JNSS)** a eu lieu le vendredi 22 septembre . Elle a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir des activités sportives auprès des élèves, des équipes éducatives et des parents d'élèves. Les élèves des 4 classes ont été répartis en 4 groupes pour découvrir 4 ateliers. 2 ateliers sportifs : une course relais et 2024 passes de rugby. 1 atelier culturel et civique autour des valeurs olympiques et un dernier atelier culturel autour de l'affiche des JOP.

Un grand merci aux parents d'avoir répondu présent pour cette matinée très réussie, ponctuée de la visite du café chez mémé.

- Du 2 au 6 avril 2024 : la **Semaine Olympique et Paralympique sera banalisée pour** sensibiliser les élèves aux valeurs de l'olympisme, pour faire découvrir largement les Jeux olympiques et paralympiques.

- Enfin l'ensemble des classes participera à la **journée olympique du 23 juin 2023**. Chaque classe participe à des actions particulières déclinées ci-après.

- Participation volontaire des élèves au tournoi de handball extra-scolaire, proposé par le club de hand de La Mothe et l'USEP de circonscription.

L'affiliation à l'USEP est possible grâce au financement du SIVU pour cette année 2023-2024. Elle a un coût de 8 € par élève. Nos remerciements.

→ Pour construire un parcours artistique et culturel

Quand ?	Projets réalisés et futurs
Toute l'année	Bibliothèque : emprunt de livres
	Libre dehors : 2023-2024 va permettre de préparer l'année 2 du projet débuté en 2022-2023 avec Crystèle Ferjou et Vincent Lapize.
Dans l'année	Projet de lecture inter-cycles et inter-écoles
	Ateliers de parents
Octobre 2023	Festival des vendanges : un grand merci à la municipalité et à Mme Ballu en particulier pour les visites commentées. Des expositions très riches.
Octobre 2023	La Grande Lessive Participation le jeudi 19 octobre 2023 à « la grande lessive » (manifestation culturelle internationale centrée autour des arts plastiques et qui prend la forme d'une installation artistique éphémère). Des fils à linge ont été tendus sous le préau de l'école pour exposer les œuvres des artistes en culottes courtes ! L'action devrait être renouvelée au mois de mars 2024. A partir d'un thème commun « Avec ou sans eau », le temps d'une soirée, l'école est devenue un « mini-musée » ouvert aux familles. Une soirée très appréciée de l'équipe pédagogique et des familles. Merci à l'APE pour son accompagnement.
2 décembre 2023	Fête de Noël Nouvelle organisation mise en place en collaboration avec APE et Municipalité 15h-18h : vente de biscuits et d'objets - tenue d'un bar à biscuits + fabrication d'objets de Noël = vente à prix libre au profit des écoles - expositions ; grande lessive et autres - 18h : chant des CE2 et CM Par la municipalité : Danse ; chant, bourse aux livres ; restauration et buvette tenue par l'APE
Janvier 2024	Enfant et théâtre : entre le 15 et 19 janvier, les 4 classes se rendront à Melle pour découvrir une pièce de théâtre. Cette sortie permettra de profiter de Melle et de son patrimoine.
Mars 2024	JMF : L'éveillée Jeudi 14 mars à Pamproux Fantaisie pour 2 musiciennes et dix violons Musiques et danses traditionnelles – Musique classique - Danse
Avril 2024	Génération 2024 Semaine olympique et paralympique = SOP du 2 au 6 avril 2024 Intervention de sportifs handisport en cours
Mai 2024	Voyage artistique à Rurart (à confirmer) A la rencontre de l'univers d'un artiste
Juin 2024	Fête d'école : vendredi 28 juin A l'amphithéâtre En cas de météo capricieuse : salle réservée Spectacle à déterminer par les écoles Soirée APE en réflexion
	Journée olympique : 23 juin

x Projets CP-CE1

- L'écriture pour les CP-CE1-CE2

Les 2 classes de cycle 2 ont mis en route un projet d'écriture, avec l'aide de l'enseignante du RASED, qui se clôturera par 2 activités :

O Une sortie à Niort en décembre ou janvier, financé par la coopérative scolaire de l'école.

- Voyage en train (demande en cours à TER Nouvelle Aquitaine)
- Visite de l'exposition du musée d'Agesci « l'école d'hier et d'aujourd'hui » (tarif : 50€ par classe)
- Visite atelier calligraphie aux archives de Niort pour les CE1-CE2 (gratuit)
- Visite de l'exposition sur l'eau.

O L'écriture et l'illustration d'un livre entre janvier et avril « A vos stylos » (action proposée par l'OCCE)

- 1 séance d'écriture avec un intervenant de l'OCCE en janvier (gratuit)
 - Des séances en classe pour finaliser le projet
 - L'impression d'un livre en petit format (impression prise en charge par l'OCCE).
- Chaque enfant aura son propre livre gratuitement ou à prix réduit (2€-3 €)

Le sport avec l'USEP

O Toute l'école participe aux défis des JO

O une journée multi-activités (USEP'athlon), une journée vélo (P'tit Tour), une journée de la laïcité
Des projets sur l'eau à venir, présentation au prochain conseil d'école.

x Projets CE1-CE2

Sport - USEP

- Sport collectif : rugby (octobre à décembre) avec Mme Coué
- P'tit tour USEP
- USEP 'Athlon

Lecture

- 2 sorties à la bibliothèque de Pamproux par période

Sorties culturelles

- Thème de l'écriture (objectif : travailler le geste graphique) fin période 2 : cf projet ci-dessus.
- Période 4 ou 5 : une sortie est en réflexion sur le thème de l'eau

Écriture : Projet A vos stylos (cf ci-dessus)

x Projet CE2 :

- intervention Apprendre à Porter Secours avec intervention d'un pompier (janvier-février)
- Usep : p'tit tour usep + usep athlon + athlé ça se vie
- bibliothèque Pamproux
- Taekwondo avec les CM avec présence d'un intervenant du club de taekwondo de Chauray

x CM :

- USEP : taekwondo avec intervenant du club de Chauray ; rencontre USEP avec 2 classes de Chauray
- Matinée de hand en péri-scolaire, à La Mothe (date à déterminer)
- Binôme rugby : la classe rencontrera la classe de CM2 de Mme Mars (La Mothe)

- ATE (Aire Terrestre Educative) : 10 séances réparties entre les mois de novembre et de juillet, avec Valérie Lebarbier, éducatrice à l'environnement (CPIE Coutières). Ces interventions sont financées par l'Office National de la Biodiversité dans le cadre d'une 3ème année de labellisation.

Objectifs : étudier la biodiversité d'un terrain non loin de l'école et réfléchir à une gestion

- Oiseaux des plaines : 5 demi-journées + intersessions avec le GODS (Groupe Ornithologique des Deux Sèvres). Ce projet va permettre aux élèves d'apprendre à mieux connaître les oiseaux du territoire rural, à les identifier et à comprendre comment les protéger.

- Ephéméride de la biodiversité : chaque mois, il sera étudié ce qu'il est possible d'observer dehors...

- Projet interdisciplinaire (français-arts-numérique) : création d'un bestiaire fantastique. Le principe est d'utiliser les tablettes (ou les ordinateurs) pour participer à la création d'un bestiaire fantastique sous forme de livre numérique associant des images, du texte, du son, voire de la vidéo. Les animaux créés auront un lien avec les JO 2024.

- Projet interdisciplinaire « A nous Paris 2024 » : Mascot gallery : les élèves sont invités à réaliser un défi à partir du mois d'avril. En arts plastiques, les enfants créeront une mascotte, la dessineront puis en anglais, ils la décriront. Pour terminer ils écriront la description sous le dessin.

x Projets communs aux classes de CE2 et CM

- **Projet Vélo** : les classes vont effectuer un cycle de plusieurs semaines avec des sorties de proximité
Objectifs : de l'école au collège à vélo pour visiter le collège ; USEP

- **Projet « Mondial rugby »** : inscription pour découvrir le rugby et ses valeurs.
Les classes ont effectué un cycle rugby. Une rencontre USEP aura lieu pour les CM avec son binôme : les CM2 de La Mothe.

- Classe découverte : tous les CE2 et les CM

Projet présenté aux familles pour un séjour à Nantes et dans le Sud du Morbihan.

Durée : 4 jours et 3 nuits.

Date : février ou mars 2024

Histoire, géographie, art, patrimoine, culture, milieu urbain, sport, vie en collectivité seront les maîtres mots.

Programme : à Nantes, la visite guidée du Musée Jules Verne, la découverte des Jardins extraordinaires ainsi qu'un parcours du patrimoine et artistique dans le centre historique qui s'achèvera sur l'île aux machines. En outre, il est prévu de découvrir Guérande, le milieu marin avec la visite de l'Océarium du Croisic ; sensibiliser au respect de la biodiversité dans son ensemble avec la découverte du parc de Branféré, l'activité de pêche à pied ainsi qu'un parcours dans la réserve ornithologique autour du château de Suscinio.

Prestataire : Didactour (Vienne).

Projet qui s'élève entre 290 et 316 €. En cours d'élaboration. Les familles recevront un sondage.

Financement par les familles (220 € demandés dans un premier temps) et la coopérative scolaire grâce aux différentes actions menées. Les entreprises vont être sollicitées, le conseil départemental et la municipalité.

Aide, en fonction des moyens, de l'APE.

IX - APQ

L'objectif est de développer l'activité sportive au quotidien dans la journée des enfants suite aux constats alarmants aggravés par la crise sanitaire : baisse de 25 % des activités physiques des enfants en 50 ans et seulement 10 % des familles emmènent leurs enfants dans la nature le week-end ou les vacances.

Il s'agit de lutter contre la sédentarité et de faire attention au bien être et à la santé de tous. Pour cela, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande au moins 1h d'activité physique par jour.

Pour ce faire, à l'école, environ 2 ou 3h d'EPS sont préconisées par semaine.

Depuis 2 ans, il est demandé de mettre en place 30 min d'APQ (Activités Physiques Quotidiennes) par jour, notamment, les jours où les enfants n'ont pas EPS.

A Pamproux, nous favorisons l'activité sportive lors des récréations, et certaines classes vont mettre en place, sur des moments courts de 15 min, des petites activités motrices ou bien encore des pauses actives.

X – Phare : programme de lutte contre le Harcèlement à l'Ecole

Le Programme Phare a été mis en place depuis juin 2019 afin de renforcer des moyens pour prévenir le harcèlement à l'école. Le 9 novembre est la journée nationale contre le harcèlement au cours de laquelle il est l'occasion de sensibiliser, d'informer et d'éduquer.

En quoi consiste Phare :

- Eduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

A la veille des vacances scolaires, le ministère de l'éducation a demandé la mise en place de 2h de temps banalisées entre le 9 et 15 novembre. De plus, comme annoncé dans le plan interministériel du 27 septembre 2023, un questionnaire doit être soumis à tous les élèves **du CE2 à la Terminale** pour un recueil systématique de la parole, propice à la détection des situations individuelles de harcèlement dans les classes et à l'analyse du phénomène dans les écoles ou les établissements.

A l'école, concrètement, l'équipe a eu peu de temps pour se mobiliser.

Un temps de concertation est prévue.

- Objectif : élaborer un plan de prévention, un protocole d'intervention en cas de suspicion.

- 10h d'apprentissage annuel mis en place

- réflexion à une sensibilisation auprès des familles

- Participation aux temps forts : Journée Nationale Non Au Harcèlement

- Le questionnaire va être passé du CE2 au CM2 d'ici la fin de semaine prochaine.

- des séances en classe ont ou vont être consacrées
- CM : mardi 7 novembre : un escape game a été effectué sur le droit à l'image.
- L'équipe est très vigilante et à l'écoute.
- **MERCI DE NOUS SIGNALER LES DIRES DE VOTRE ENFANT**
- DSDEN : mise en place d'une fiche réflexe

XI - Travaux et équipements.

- Merci à la mairie pour l'interphone...

SIVU

- Mme Chatellier remercie le SIVU pour l'investissement dans des chaises adaptées pour les CP-CE1.
- Remerciement pour la prise en charge de l'adhésion à l'USEP
- Questionnement sur le partage du matériel informatique à partir du 1er janvier 2024 : tablettes et ordinateurs

Demandes pour la mairie

- mise en place de rideaux dans la classe de Mmes Semerdjian/Gachet
- aménagement des massifs
- Classe des CE1-CE2 : demande de tablettes en bois supplémentaires au-dessus des autres radiateurs.
- Installer des fils dans plusieurs salles
- Ajouter du film opaque dans le couloir.

XII – Informations diverses.

APE

Pour information, en 2022-2023, l'APE a versé 15 € par enfant et le SIVU, 8 € par enfant.

Intervention de M André.

Réunion avec le bureau principal : difficulté de répartition des budgets. La répartition 50/50 ne convient pas à tous. Des conflits sont apparus. Il n'y aura plus d'APE principale à partir 31 juillet 2024.

Pamproux va donc créer son association. L'idée est que les élèves réfléchissent au logo et au nom.

- loto, bourse aux jouets répartition à la tête

- argent économisé réparti moitié/moitié

Le groupe de bénévoles est très dynamique.

Prochaines actions : fête de Noël (repas/buvette) / commande compositions florales /

Photographe scolaire

Les prises de vues ont été réalisées, en attente des tirages. Belle réussite.

Jeu des pommes

Le bilan du jeu des pommes est environ 50 € par classe.

Merci à toutes les familles.

Informations diverses

Information concernant le « ticket citoyen » du département

Toutes les écoles ont été destinataires de ce « ticket citoyen ». Il est dématérialisé pour chaque élève. Une info va passer....Celui-ci peut être remis à l'association de son choix dans lequel l'enfant est licencié ou bien à l'école. En effet, les écoles ont une association USEP. Ce ticket permet alors l'association de pouvoir effectuer des investissements mais ne permet pas une réduction sur la licence.

Une information pourra être transmise aux familles.

Journées de commémoration des 2 guerres mondiales

Les enseignants convient les élèves et les familles à se rendre aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

XIII – Questions diverses.

- Est-ce que le sujet du harcèlement scolaire, jeux dangereux et "sexualité" est abordé sur les temps scolaire avec les enfants ? Réponse dans le paragraphe X du compte-rendu.

– **Questions pour la mairie et le SIVU :**

- Connaissez vous les changements tarifaire et autres qui vont découler de la sortie du SIVU?
- Va-t-il y avoir des changements dans l'organisation ?

Mme Naudin a expliqué que rien n'était décidé à ce jour, jeudi 9 novembre.
Il n'y aura pas de changements tarifaires ni de changement d'organisation.

- Les enfants ont-ils le "droit" de commencer leur devoir en garderie ?
- Que font les enfants le midi ? Peuvent-ils rentrer dans un bâtiment et faire des activités ?

Retour des familles

Merci à tous pour toutes les activités et actions menées ensemble.

Découverte des vendanges, expositions, bibliothèque... merci aux parents de l'APE pour leur investissement et à toutes les personnes qui participent pour collecter de l'agent pour nos enfants.

Merci à la mairie de proposer des activités adaptées aux enfants très régulièrement et de convier l'APE pour faire rentrer des fonds.

Parce qu'il est important de dire quand ça va pas mais surtout ne pas oublier quand ça va. MERCI

Mme Coué
Directrice de l'école de Pamproux

Fin 21h25